

Service des Examens et des Certifications

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE DELF / DALF / SORBONNE

Inscriptions du 01 au 11 octobre 2020

La procédure d'inscription aux examens organisés par l'Institut Français de Grèce est entièrement informatisée et simplifiée.

Les inscriptions aux examens se font uniquement en ligne à l'adresse suivante : <https://eservices.ifg.gr> (plateforme sécurisée en version grecque ou française).

Lors de l'inscription en ligne, vous aurez la possibilité de **payer directement par carte bancaire** depuis la plateforme d'inscription. L'inscription est alors validée automatiquement.

Dans le cas contraire, une fois l'inscription effectuée, vous obtiendrez un « **code de paiement** » et le montant des droits d'inscription que vous devrez impérativement utiliser lors de vos paiements. Le paiement peut s'effectuer soit au guichet de votre banque, si celle-ci collabore*, (**transaction DIAS Credit Transfert** - IBAN du client obligatoire), soit par **Internet Banking, Phone Banking** selon les conditions de chaque banque en renseignant les codes de paiement.

Attention, aucun numéro de compte bancaire de l'IFG ou de l'IFT ne vous sera demandé.

Vous aurez confirmation de votre inscription ultérieurement, à l'issue du traitement complet de votre dossier et de votre paiement.

Afin de vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin dans la procédure d'inscription, l'Institut français de Grèce met en place une assistance, assurée par un personnel compétent et disposé à répondre à vos questions:

- par notre adresse électronique : examens@ifg.gr (pour Athènes) et examens@ift.gr (pour Thessalonique).
- par téléphone : au 210.33.98.678 (pour Athènes), au 2310.82.12.31 (pour Thessalonique).

* consultez nos sites <http://www.ifg.gr> (pour Athènes) et <http://www.ift.gr> (pour Thessalonique)

ATTENTION !

- Les centres d'examens de la session de décembre seront ouverts en fonction du nombre des inscrits.
- L'inscription présuppose que le candidat ait pris en compte et ait accepté le programme détaillé et le règlement des examens.

Service des Examens et des Certifications

- Le courriel personnel et non pas celui de l'école, des parents ou du centre de langue est indispensable. En cas d'examen à distance, le courriel personnel du candidat est la condition *si ne qua non* de participation.
- Les candidats dont le code postal commence par 5 ou 6 choisissent exclusivement 3 des 5 centres suivants :
Thessalonique, Kozani, Serres, Alexandroupolis, Kavala.
- Afin d'éviter une erreur lors de la saisie du diplôme choisi (SORBONNE au lieu de DELF ou PRIM au lieu de JUNIOR), une consultation préalable du professeur est indispensable. **Nous vous rappelons que le DELF PRIM (A1, A2) est destiné exclusivement aux élèves du primaire (démotique) alors que le DELF JUNIOR (A1, A2, B1, B2) est pour tous les candidats indépendamment de leur âge.**
- Attention aux inscriptions de **SORBONNE** où un diplôme préalable peut être exigé. Si ce dernier est antérieur à 2009, vous devez **obligatoirement** en envoyer une photocopie par courriel (examens@ifg.gr).
- Les candidats au **SORBONNE C1** ont deux domaines optionnels :
soit **1.** FOU (Français sur objectifs universitaires)
soit **2.** Littérature

Vous devez cocher l'une des deux cases.

- Attention aux informations données lors de l'inscription (coordonnées du candidat, diplôme, adresse postale, centre de passation de l'examen choisi). Les coordonnées du candidat doivent correspondre exactement à celles indiquées sur la carte d'identité ou le passeport. Toute modification, correction ou changement de données saisies par le candidat sont possibles, pendant la durée de la période d'inscription en ligne. **Au-delà de cette période, le candidat devra payer les frais de correction qui s'élèvent à 10 €.**

Au cas où le diplôme serait édité avec des erreurs, le coût de réédition s'élève à 20 €.

- Pour toutes les demandes de prise en compte des cas particuliers (candidats dyslexiques, handicaps divers), vous devez, **sans aucune exception**, cocher la case prévue à cet effet et joindre à votre inscription en ligne un certificat médical officiel. Pour ces cas l'envoi par courriel (examens@ifg.gr) ou par la poste est également indispensable.
- En cas de réussite, votre **diplôme** sera **automatiquement et exclusivement envoyé par courrier rapide, sans demande**, avec paiement à réception (**5€**) et à l'adresse saisie lors de l'inscription en ligne. Ainsi, aucun nouveau diplôme ne pourra plus être retiré directement auprès du Service des Inscriptions. Les écoles et Centres de Langues Étrangères ne paient que **5€** par envoi, quel que soit le nombre de diplômes.

Service des Examens et des Certifications

Rappel :

Offre de certifications pour la session de décembre 2020.

France Éducation	Sorbonne
DELF A1 Prim (-12 ans)	Sorbonne B2
DELF A1 Junior	Sorbonne C1 complet (pour les non-titulaires de Sorbonne B2) – dernière session
DELF A2 Prim (-12 ans)	Sorbonne C1 Fou (pour les titulaires du Sorbonne B2)
DELF A2 Junior	Sorbonne C1 Littérature (pour les titulaires du Sorbonne B2)
DELF B1 Junior	Sorbonne C2
DELF B2 Junior	
DALF C1	
DALF C2	

Nous vous remercions de votre confiance et collaboration.